

3. Assurance

Nous vous conseillons de prendre l'option 2 comprise dans la cotisation club, en cas de choix 3, il vous sera demandé de régler la cotisation de l'assurance en plus de votre cotisation club.

4. Fournir (si besoin) un certificat médical

Un certificat médical est à fournir pour tout nouveau licencié.

En cas de renouvellement de licence, un questionnaire de santé sera à renseigner lors de votre demande de renouvellement sur le site Espace Tri 2.0. En fonction des réponses apportées à ce questionnaire, un certificat médical sera nécessaire ou non.

Pour une licence compétition, le certificat médical doit porter la mention : « Triathlon en compétitions » ou « Sports en compétitions ».

5. Joindre votre règlement nouveauté paiement CB sur le site

Paiement CB - Chèque bancaire ou virement

- paiement CB sur le site internet - onglet adhésion : <https://www.teamtriauxaustreberthe.com/adhesion>
- 180 € ou 160 € à l'ordre de TEAM TRI CAUX AUSTREBERTHE
- par virement : N° compte club : Crédit mutuel | **IBAN : FR76 1027 8021 4600 0206 7090 158 - BIC: CMCIFR2A**
- **possibilité de payer en 3 fois par chèque, le solde avant le 31/12/22.**

Adresse postale du club :

TEAM TRI CAUX AUSTREBERTHE / 315 rue des Fontaines - 76480 JUMIEGES

teamtriauxaustreberthe@gmail.com

SAISON 2022-2023 LIMITÉE À 50 ADHÉRENTS